



Prendre le pouls des entreprises pour évaluer la santé économique de la Belgique¹



Geoffrey Minne
Économiste,
Banque Nationale de Belgique



Peter Reusens
Économiste,
Banque Nationale de Belgique

ABSTRACT

The current health crisis and subsequent lockdown measures have provoked a sizable shock for Belgian private companies. A new weekly survey targeting Belgian private companies was launched for the Economic Risk Management Group (ERMG) to gauge the impact of the coronavirus crisis on the Belgian economy. After conducting four waves of the survey, we estimate the average turnover reduction for the entire economy at 33% compared to the pre-crisis situation. The bars, hotels and restaurants industry and the arts, entertainment and leisure industry report a much larger negative impact and one out of five respondents active in these sectors says bankruptcy is probable or highly probable.

¹ Cette étude est basée sur des données issues d'une collaboration entre plusieurs fédérations d'entreprises et d'indépendants, la FEB et la BNB. En particulier, BECI, Boerenbond, SNI, UNISOC, UNIZO, UWE et VOKA sont au contact direct des entreprises.



La crise sanitaire et les mesures de confinement ont créé un choc considérable pour les entreprises belges. Afin de quantifier l'effet économique de la crise, une enquête hebdomadaire est menée auprès des entreprises belges pour l'ERMG (Economic Risk Management Group). Les premières vagues de l'enquête pointent en direction d'une baisse moyenne du chiffre d'affaires total pour l'ensemble des entreprises belges de 33%. Certains secteurs comme l'horeca ou le secteur des « arts, spectacles et services récréatifs » rapportent des effets négatifs beaucoup plus importants et dans ces secteurs un répondant sur cinq évoque une faillite probable ou très probable.

Une nouvelle enquête hebdomadaire sur l'impact de la crise du coronavirus

En temps normal, l'analyse conjoncturelle de la Banque nationale de Belgique (BNB) se base sur une constellation d'indicateurs de court terme reflétant l'évolution des secteurs et branches d'activité de l'économie belge ou européenne. Au moment où les mesures de confinement ont été annoncées, une grande partie des indicateurs mensuels tendaient à induire les observateurs en erreur puisqu'ils étaient essentiellement le reflet de la période précédant le confinement. À titre d'illustration, les chiffres de la production industrielle du mois de février ont été publiés fin avril et ceux-ci ne reflètent encore aucunement le confinement mis en place en Belgique. Le contexte actuel nécessite l'accès plus rapide à l'information et à des indicateurs à plus haute fréquence que ceux utilisés habituellement. De manière évidente, nous ne faisons pas face à des temps normaux et la crise du coronavirus constitue un choc économique inopiné de grande ampleur.

Dans le cadre de la crise du coronavirus, le Economic Risk Management Group (ERMG) a été créé avec, entre autres, pour mission de cartographier l'ampleur des conséquences économiques et financières en Belgique. Afin d'évaluer la situation en temps réel, une nouvelle enquête hebdomadaire traitant exclusivement de la crise du coronavirus a été menée auprès des chefs d'entreprises belges par plusieurs fédérations d'entreprises et d'indépendants (BECI, Boerenbond, SNI, UNISOC, UNIZO, UWE et VOKA). Cette initiative est coordonnée par la BNB et par la FEB afin d'obtenir des données unifiées à l'échelle nationale tout en tenant compte de l'aspect sectoriel et régional. Les questions ont trait à l'effet sur le chiffre d'affaires, le risque de faillite, les problèmes de liquidité, les plans d'investissements ou encore l'anticipation de la reprise de l'activité. Cette initiative ne remplace aucunement l'enquête de conjoncture de la Banque nationale mais offre un regard plus aiguisé sur la situation actuelle qui est, à de nombreux égards, exceptionnelle.

La première vague de l'enquête a été programmée le 27 mars dernier et les résultats principaux ont été présentés le 3 avril. À l'heure de la rédaction du présent article, quatre vagues d'enquête ont été menées au total. La taille de l'échantillon est restée satisfaisante de semaine en semaine, oscillant approximativement entre 3500 et 7000 entreprises et

indépendants. Cependant, la participation à l'enquête de certaines fédérations, dont les membres sont spécialisés au sein d'un secteur d'activité spécifique peut induire une erreur d'échantillonnage. Une stratification de l'échantillon par branche d'activité est dès lors réalisée en fonction du poids de chacune d'elles dans la valeur ajoutée en Belgique. Pour l'agrégation des résultats, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'impact de la crise par branche d'activité ne diffère pas selon la région.

Le chiffre d'affaires des entreprises belges chute d'un tiers

En premier lieu, estimer la baisse du chiffre d'affaires en comparaison de la situation d'avant crise permet notamment de cartographier les segments de l'économie qui sont figés et de déterminer les branches d'activité qui sont affectées le plus durement. Analyser cet aspect sert par ailleurs comme point de départ pour nos estimations et projections macroéconomiques. Il en ressort de ces premières enquêtes que, lorsqu'on considère la moyenne pondérée en fonction du chiffre d'affaires des entreprises et du poids des branches d'activité dans la valeur ajoutée totale, les entreprises belges ont vu leur chiffre d'affaires baisser d'à peu près un tiers par rapport à la période d'avant crise. Les moyennes régionales sont en outre très proches de la moyenne nationale. À noter que la baisse légèrement moins importante rapportée en région de Bruxelles-Capitale est principalement liée au poids du secteur financier, dont l'activité est moins impactée.

Tableau 1 : Impact de la crise du coronavirus sur le chiffre d'affaires de l'entreprise¹
(pourcentages, moyenne pondérée sur la base du chiffre d'affaires et agrégée par secteur)

	27/03 – 02/04	03/04 – 09/04	10/04 – 16/04	17/04 – 23/04
Région flamande	-34	-38	-35	-34
Région de Bruxelles-Capitale	-30	-32	-28	-31
Région wallonne	-34	-38	-36	-34
Belgique	-33	-37	-34	-33

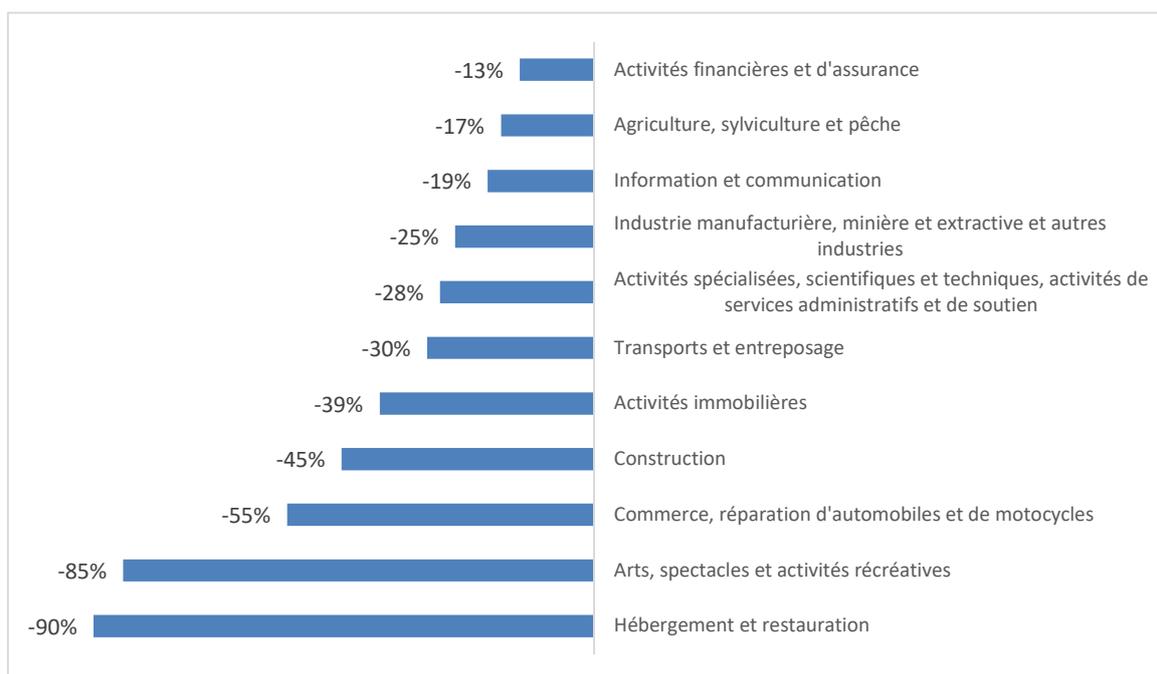
Sources : BECI, Boerenbond, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.

¹ La couverture des différentes branches d'activité au sein de l'échantillon varie d'une région à l'autre. Dans ce calcul, nous formulons l'hypothèse selon laquelle l'impact de la crise par branche d'activité ne diffère pas selon la région.

La disparité sectorielle se montre sensiblement plus marquée que la disparité géographique. En moyenne sur les quatre vagues d'enquête, l'horeca et le secteur des « arts, spectacles et secteurs récréatifs » ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de respectivement 90% et 85% alors que les « banques et assurances » et services d'« information et communication »

n'ont subi qu'une baisse limitée de respectivement 13 et 19%. L'évolution au fil des quatre semaines au niveau global et au niveau sectoriel est restée limitée reflétant entre autres l'évolution restreinte des mesures de confinement jusqu'au 4 mai 2020.

Graphique 1 : La baisse du chiffre d'affaires dépend de la branche d'activité et seule une faible évolution temporelle est à noter
(pourcentages, moyenne pondérée sur la base du chiffre d'affaires de 2019)



Sources : BECI, Boerenbond, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.

Afin d'expliquer la baisse du chiffre d'affaires, la raison la plus souvent évoquée par les entreprises interrogées est la faiblesse de la demande (46% des entreprises interrogées). Des résultats similaires sont observés dans la majorité des secteurs sondés. Les autres raisons sont en grande partie spécifiques à la branche d'activité. L'interdiction formelle de certaines activités est évidemment une cause de la baisse du chiffre d'affaires, surtout citée par les entreprises interrogées dans les secteurs de l'horeca (79%), de l'événementiel (84%), des activités immobilières (58%) et du commerce (55%). Par ailleurs, la difficulté d'appliquer les règles de distanciation sociale et les problèmes d'approvisionnement impactent en premier lieu le secteur de la construction.

Les entreprises signalent des problèmes de liquidité et un risque élevé de faillite

La baisse des ventes a notamment pour conséquence d'assécher certaines rentrées financières à court terme, faisant encourir des problèmes de liquidité. La liquidité d'une entreprise peut être définie comme sa capacité à faire face à ses échéances immédiates, par exemple les engagements financiers auprès des fournisseurs, les salaires des employés ou encore les impôts et cotisations sociales. Il a été demandé aux chefs d'entreprise d'estimer combien de temps leur entreprise pouvait maintenir sa position de liquidité dans les circonstances actuelles sans mesures supplémentaires visant à soutenir la liquidité (en plus de la possibilité annoncée de différer le paiement des crédits jusqu'au 30 septembre). Ainsi, 9 % des entreprises sondées déclarent ne pas pouvoir maintenir leur position de liquidité durant les quatre semaines à venir et cette proportion passe à 38 % en considérant un horizon de trois mois.

Pour les employeurs, le recours au chômage temporaire permet de diminuer la pression sur la liquidité des coûts salariaux grâce à une aide publique. Au sein de notre échantillon (hors travailleurs indépendants) pour la dernière vague de l'enquête, deux entreprises sur trois ont déclaré avoir recours au chômage temporaire.

Etant donné qu'une partie significative de l'activité économique est à l'arrêt, le risque de faillite est accru. La crise actuelle peut augmenter les problèmes de solvabilité, en affectant par exemple de manière persistante les habitudes des consommateurs et le profit ou en induisant une pénurie de liquidité qui peut se transformer en faillite si l'entreprise a un accès limité à l'emprunt ou si les avoirs ne peuvent pas être vendus au point que la valeur de l'actif devient inférieure à celle du passif. Dans le cadre de notre enquête hebdomadaire, les entreprises sont amenées à évaluer le risque de faillite dans les semaines ou mois à venir sur une échelle allant de 1 (peu probable) à 5 (très probable). Sur les quatre semaines passées, plus de sept entreprises interrogées sur dix ont répondu « très peu probable » ou « peu probable » mais 8% des entreprises interrogées ont indiqué une faillite comme étant « probable » ou « très probable ». Ce dernier chiffre atteint 10 % pour l'échantillon réunissant les indépendants et les entreprises de moins de dix employés. En outre, tandis que la perception du risque de faillite est proche de ou est inférieure à la moyenne dans la plupart des branches d'activité, le risque de faillite indiqué dans l'horeca et le secteur des « arts, spectacles et services récréatifs » la dépasse ostensiblement. Dans ces branches d'activité, près d'une entreprise interrogée sur cinq considère que la faillite est « probable » ou « très probable ». (voir Box 1, p.7)

L'inquiétude aboutit à un report des investissements

Ce contexte peut donc ébranler la certitude que l'entreprise va pérenniser et, même si l'incertitude est inhérente à l'entrepreneuriat, elle n'en reste pas moins un facteur



déterminant pour les projets des entreprises. Le manque de prévisibilité peut à lui seul mener une entreprise à annuler des projets ou des embauches. Dans l'enquête, le niveau d'inquiétude des entreprises interrogées est mesuré sur une échelle allant de 1 (peu inquiet) à 10 (très inquiet) et le niveau moyen est resté relativement constant autour de 7,1 au cours des quatre semaines de l'enquête. L'incertitude latente a probablement eu comme conséquence de pousser les entreprises à retarder certains plans d'investissement. En particulier, un premier tiers des entreprises interrogées lors de la dernière vague ont déclaré avoir reporté à une date ultérieure en 2020 ou 2021 des investissements initialement prévus et un deuxième tiers les ont reportés à une date postérieure encore inconnue. A contrario, seule une entreprise interrogée sur sept a maintenu ses plans d'investissement.

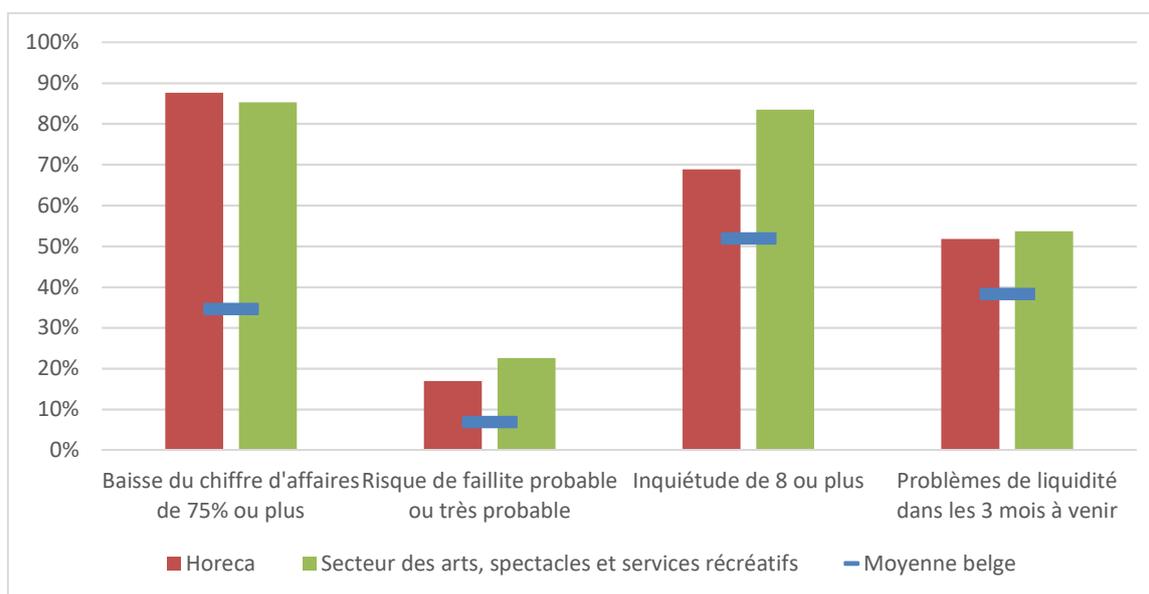
Sept entreprises sur dix sont dans les starting-blocks pour reprendre leur activité à plus de 50 % du niveau d'avant crise

Sur la période plus récente, le sujet de la reprise de l'activité économique a été projeté sur le devant de la scène et dans le cadre des dernières enquêtes, nous avons ajouté une question pour estimer l'accroissement attendu du chiffre d'affaires si les mesures de confinement venaient à être levées (un niveau de 100% correspondant au niveau d'avant crise). 40 % des entreprises interrogées s'attendent à assurer au moins trois quarts de leur production d'avant crise dans la première phase de déconfinement. Cette proportion passe à 70 % si on fixe le seuil à la moitié de leur production d'avant crise. Sur une note encore plus positive, 5 % des répondants indiquent même qu'ils anticipent atteindre à la fin des mesures de confinement un niveau supérieur à celui enregistré avant la crise. Les entreprises semblent donc être dans les starting-blocks pour la reprise de l'activité économique.

Box 1 : Une disparité sectorielle particulièrement marquée

Sur les quatre semaines au cours desquelles l'enquête a été menée, les résultats sectoriels se sont montrés relativement stables et la situation n'est pas tenable à terme au sein de certaines branches d'activité. En particulier, les secteurs de l'horeca et de le secteur des arts, spectacles et services récréatifs sont en première ligne de cette crise du coronavirus et du confinement. Ce sont d'ailleurs les entreprises interrogées de ces secteurs qui ont indiqué les niveaux les plus inquiétants pour l'ensemble des dimensions analysées dans le cadre de l'enquête. Les branches d'activité exprimant une baisse plus forte restent le secteur « arts, spectacles et activités récréatives » et l'horeca. Concernant la perception du risque de faillite, à peu près 20% des entreprise interrogée dans ces secteurs évoquent un risque élevé de faillite alors que la moyenne nationale atteint 7%. Plus de 70% des entreprises dans ces secteurs ont indiqué un niveau d'inquiétude supérieur à 8 (sur une échelle de 10), contre 50% pour la moyenne belge. Enfin, une entreprise sur deux déclare que dans les circonstances actuelles, sa position de liquidité ne peut être maintenue plus de 3 mois, contre 40% pour la moyenne nationale. À noter par ailleurs que le secteur du commerce est un secteur fortement touché mais le constat est moins évident puisqu'il agrège deux sous-secteurs faisant face à des situations contrastées: les ventes au détail alimentaires et non-alimentaires.

Graphique 2 : L'horeca et l'évènementiel sont dans l'œil du cyclone et une grande proportion des entreprises interrogées indiquent des réponses très négatives
(en pourcentage de répondants)



Sources : BECI, FEB, SNI, UNIZO, UWE, VOKA, BNB.

Au niveau des secteurs relativement épargnés, le secteur « banques et assurances » ainsi que le secteur « des services d'information et communication » (qui comprennent notamment les services liés à l'informatique) sont parmi les secteurs les moins impactés par la crise du coronavirus ; d'une part, parce que l'activité principale au sein de ces branches n'est pas interdite et, d'autre part, parce que le travail à distance est possible pour de nombreux employés. Les entreprises interrogées de ces secteurs rapportent que plus de trois travailleurs sur quatre sont en télétravail et que le recours au chômage temporaire est limité. Par ailleurs, les entreprises interrogées du secteur de « l'agriculture, la sylviculture et la pêche » ont enregistré un effet assez limité sur leurs ventes.